

777.231.1 - kel/hem

Négociations sur l'EEE: approche pour les semaines à venir

1. Chaque pays de l'AELE, sur le plan interne, prépare un paquet de réduction des dérogations pour le présenter au bon moment, c'est-à-dire quand les Etats membres seront prêts à exercer une pression accrue sur la Commission pour que cette dernière améliore son offre institutionnelle. Entretemps, il est important de garder toute la munition qui reste c'est-à-dire aucune réduction dans la liste des dérogations, même s'il s'agit d'une affaire plutôt technique, devrait être annoncée à la Communauté. Cette approche est d'autant plus justifiée qu'il est fort douteux que certains pays de l'AELE puissent renoncer à certaines exceptions qui restent.
2. Les Ministres des pays de l'AELE, lors de leur réunion informelle du 23 octobre, adresseront un message général et conditionnel à la Communauté. Ce message pourrait comporter les éléments suivants:
 - des progrès ont été réalisés ces derniers mois, une percée politique avant la fin de l'année doit être essayée
 - les pays de l'AELE sont prêts à oeuvrer dans cette direction et à donner les instructions nécessaires aux négociateurs
 - les pays de l'AELE sont disposés à préparer un paquet de réduction des dérogations ultérieures si la CE présente une offre valable sur le plan institutionnel
3. En fonction d'une réaction politique positive donnée par le Conseil des Ministres des CE à ce message général des pays de l'AELE - "positive" signifiant notamment la reconnaissance du lien politique entre dérogations et solutions institutionnelles - le paquet de réduction des dérogations pourraient être concrétisées sur le plan AELE.
4. Une offre précise et conditionnelle sur la réduction des dérogations pourrait être présentée lors de la séance du HLNG du 20 au 22 novembre. Cette séance décisive pourrait être préparée par un contact au niveau ministériel entre la Présidence suisse et la Présidence italienne.
5. En ce qui concerne les questions juridiques et institutionnelles il n'y a pour le moment aucune nécessité de modifier la position des pays de l'AELE telle que fixée dans la plate-forme et le papier sur le principe qui a été remis à la CE le 25 juillet.

INTEGRATIONSBÜRO EDA/EVD

(777.231.1 - kel/hem
21 821 anly

Bern, 3. Oktober 1990

Notiz

Geht an: Herrn Direktor F. BLANKART

EWR-Verhandlungen: Vorgehen für die nächsten Wochen

Sie finden beiliegend ein Positionspapier, das ich für die Reise des Departementschefs nach Skandinavien vorbereitet habe. Falls Sie dazu noch Bemerkungen haben, wäre ich für diese bis Donnerstagabend dankbar.

Mit bestem Dank

INTEGRATIONSBUREAU EDA/EVD

Jakob Kellenberger
(Jakob Kellenberger)

Beilage erwähnt